

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1978, d'officiers pour le grade de Lieutenant-Colonel

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHIEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU L'Ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
VU Le décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement ;
VU Le décret n° 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;
VU L'Ordonnance n° 77-14 du 25 mars 1977, portant création des Forces Armées Populaires du Bénin ;
VU L'Ordonnance n° 69-34/PR du 17 octobre 1969, portant statut Général des Personnels Militaires des FAP et l'Ordonnance n° 70-15/D-DN du 16 Mars 1970 qui l'a modifiée ;
VU Le décret n° 71-258 du 20 décembre 1971, portant articulation de la hiérarchie des Personnels Militaires en différents Corps ;
VU Le Procès-verbal n° 001/SC/CNA/TV/FAP du 23 février 1978 relatif aux tableaux d'Avancement pour l'année 1978 ;
SUR proposition de la Haute Autorité Chargée de la Défense Nationale ;
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 29 mars 1978 ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.— Sont inscrits pour l'année 1978 au tableau d'avancement pour le grade de Lieutenant-Colonel à titre normal et à titre d'ancienneté les Officiers des Forces Armées Populaires du Bénin dont les noms suivent :

- ALLADAYE T. Michel
- AHOUSSOU Isidore
- KOFFI Pierre
- MAMA Djoudjou
- LAHAMI Thomas

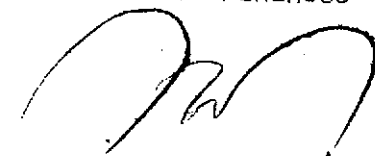
Article 2.- La Haute Autorité Chargée de la Défense National, est chargée de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 4 avril 1978

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances



Isidore AROUSSOU

Amplifications : PR 8 CC 6 CC du PRPB 4 SGG 4 SPD 2 MF 5 Autres Ministères 14
DPE-EGAJL-INSAE 6 IGE 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 EMCFAR-ENGEDN-ENGESP 20
DSI 4 CAB/MIL 10 INED-FASJEP 4 BN 2 BCP 1 Intéressés 5 JORPB 1